LE JOURNAL DU DPO

Julia Garcia de Barros - Cassandre Jouy

mars-avril 2023 Vol. 22

DANS CE NUMÉRO

Un mot du DPO

L'actualité en bref :

- Condamnation OVH
- Pologne
- Le contrat de site web
- Fuite de données

Zoom sur :

L'impact du développement des objets connectés dans nos vies : Utopie technologique ou future réalité ?

Supplément jeux

Contact :

service.dpo@manchenumerique.fr
Service DPO, Manche Numérique
235 rue Joseph Cugnot
50000 SAINT LO

UN MOT DU DPO

Bonjour tout le monde !
J'espère que vous allez bien.
En 2023, le journal du DPO change de formule. Il devient bimensuel !
Par avance, nous vous souhaitons une joyeuse Pâques.
Bonne lecture 😄

L'ACTUALITÉ EN BREF

Condamnation OVH : En mars 2021 le datacenter d'OVH à Strasbourg avait été victime d'un incendie. Une société a perdu toutes ses données dans l'incendie. Le tribunal vient de condamner OVH à des dommages et intérêts pour avoir stocké les 3 répliques de sauvegardes de son client dans le même serveur.

Pologne : La CNIL polonaise a condamné un tribunal à hauteur de 7 000€ suite à la perte de 3 clés USB contenant des projets de décisions de Justice. Deux n'étaient pas chiffrés contrairement aux mesures imposées par l'analyse d'impact (AIPD) et le tribunal ne s'était pas suffisamment assuré que ses employés respectaient les mesures de sécurité.

Décision : La Cour d'Appel de Grenoble a annulé un contrat de création de site web en invoquant le RGPD. La présence de Google Analytics parmi les cookies a été jugé illégale (transfert hors de l'UE). La cliente n'a pas été informé de la présence de ces cookies et n'étant pas une spécialiste ne pouvait pas pallier à ce manque d'informations.

Fuite de données : Des millions de conversations téléphonique appartenant à un prestataire privé ont été mises en vente en ligne pour 3500€ en cryptomonnaie. 35 marques sont concernées, dont certaines très connues comme Canal + et Booking. La source de la fuite est encore inconnue mais une vague de démarchage est à redouter.

ZOOM SUR :

L'IMPACT DU DÉVELOPPEMENT DES OBJETS CONNECTÉS DANS NOS VIES : UTOPIE TECHNOLOGIQUE OU FUTURE RÉALITÉ ?

Le numérique prend de plus en plus de place dans nos vies. Nous faisons évoluer nos usages en tendant vers la dématérialisation complète de nos démarches. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des outils pour collecter des données, des objets connectés. Ces objets connectés peuvent fonctionner en réseau à l'échelle d'une maison ou d'un territoire.
Certains y voient, à terme, l'amélioration de la qualité de vie globale en l'idéalisant. D'autres sont plus sceptiques sur les implications réelles sur la gestion de nos données personnelles dans le cadre de tels projets. Qu'en est il réellement ?

Le développement en masse des objets connectés

Selon une étude de 2022 de l'ADEME et de l'ARCEP sur l'empreinte environnementale du numérique, ils estiment le nombre d'objets connectés à 245 millions en 2020 sur 800 millions de terminaux. Ce chiffre ne reflète pas complètement la réalité car il n'y a pas de consensus sur la définition d'un objet connecté ou IOT en anglais (internet of things).

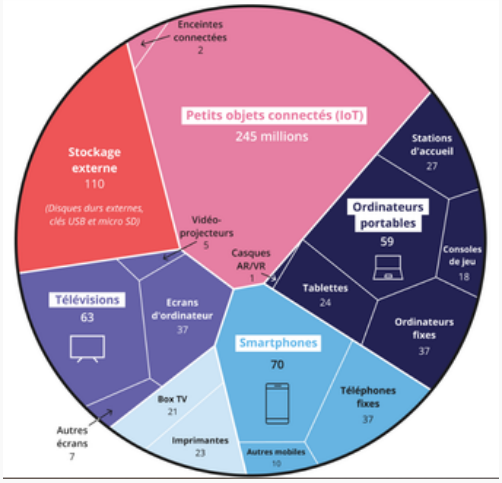

D'autres rapports existent sur le sujet comme celui de la Caisse des dépôts sur les réseaux d'IOT en zones peu denses.
Ces objets connectés sont répartis par secteurs comme l'industrie, les villes intelligentes, les maisons intelligentes. les technologies développées diffèrent selon les usages et la masse de données collectées.

Usages domestiques des objets connectés

L'un des usages les plus répandu des objets connectés est la domotique. De plus en plus de personnes installent des objets connectés en réseau dans leur maison pour les aider dans la gestion des taches quotidiennes. On peut trouver des enceintes connectées qui ont beaucoup de succès. Elles permettent d'allumer les lumières, mettre de la musique, faire des recherches, consulter ses messages, pour ne

citer que ces applications. D'autres objets du quotidien pourront être équipés de capteurs comme un aspirateur robot pour se répérer dans l'espace, une peluche équipée de caméras.
Ces différents objets vont collecter des données, dont un certain nombre de données personnelles comme la voix, des codes d'accès, des images, des habitudes de vie. Cette collecte est essentielle afin de rendre les services concernés mais peut présenter un risque pour les personnes concernées en cas de fuite.
Cela avait été le cas d'images prises par un aspirateur robot publiées en ligne montrant des personnes dans des situations plus ou moins gênantes. Des peluches munies de caméras peuvent être détournées pour surveiller une nounou ou son enfant à son insu. Dans ce cas-là, la question du respect de la vie privée va se poser.
Pour plus de détails sur les enceintes connectées, la CNIL a publié un livre blanc très complet sur le sujet.

La ville connectée ou "intelligente"

L'internet des objet s'étend aussi au delà de nos maisons, à l'échelle de villes voire de plus grands territoires.
La technologie peut avoir de multiples usages comme améliorer l'expérience utilisateur d'une personne au niveau d'une application, de sa gestion domestique et pour certains déjà, dans sa ville.
C'est un sujet qui n'est pas nouveau mais de nouvelles questions se posent avec l'évolution des technologies. La CNIL en avait fait le sujet principal de ses Cahiers IP numéro 5 "La plateforme d'une ville". Elle s'interrogeait sur la gestion des données personnelles au coeur de la smart city.
L'implantation d'un réseau d'IOT au sein d'une ville est un projet ambitieux et chronophage. La plupart du temps, la collectivité s'appuie sur des partenaires pour aider à financer et gérer ce projet de bout en bout.
La banque des territoire est un élément moteur pour ces projets d'IOT. Elle accompagne les collectivités qui le souhaitent dans ces démarches de transition numérique, pour l'émergence de territoires plus durables et connectés. Forte de son expertise, elle donne le moyen de mener à bien ces projets avec des partenaires de confiance et qualifiés.

La création de bases de données

Par le biais des objets connectés, plusieurs types de données vont être collectées.
Tout d'abord, des données personnelles comme pour les réseaux domestiques enregistrant la voix, les habitudes de vie et autres informations partagées par l'utilisateur ou captées pour répondre à une demande. D'un autre côté des données purement techniques (dites non personnelles) vont être collectées. C'est le cas le plus souvent via des capteurs dans les villes connectées. Les informations qui intéresseront le plus seront les statistiques de fréquentation, le taux de pollution et autres données anonymes par principe.
Dans de plus rares cas, certaines données seront considérées comme mixtes, alliant

une partie personnelle et une plus technique.
Au niveau d'une maison, la personne reste la maitresse du réseau et de la base de données associée pour son seul usage personnel. Au niveau d'une ville, ces données vont être regroupées dans une ou plusieurs bases de données pour pouvoir ensuite être exploitées. Si des données personnelles se retrouvent dans ces bases de données, il faudra définir la base légale de la collecte et sa finalité. Le service public ou l'intérêt légitime sont les deux possibilités, dans le cas où le consentement peut être écarté légalement. Il reviendra à la collectivité de définir les cas d'usages et les bases légales associées.
Il ne faut pas oublier l'outil d'agrégation et de traitement des données. Celui-ci doit répondre aux besoins de la collectivité mais aussi aux pré-requis de sécurité et d'interopérabilité. Le réseau de collecte via les capteurs devra pouvoir alimenter la plateforme de gestion pour les traiter. Que ce soit le type de capteurs ou l'outil de traitement, ils devront être choisis avec soin afin que les deux puissent fonctionner ensemble.
A cela s'ajoutera la question de l'open data pour certains types de données. La collectivité devra publier des jeux de données identifiés, que ce soit sur sa propre plateforme ou celle de l'Etat pour que tout le monde puisse s'en resservir. Des chercheurs pourront s'appuyer dessus développer des applications ou des études circonstanciées, ainsi que des usagers souhaitant simplement accéder aux données.

La sobriété numérique comme levier

Il est important de rappeler qu'un des principes essentiels du RGPD est la limitation de la collecte de données. Il ne faut récupérer que ce qui est strictement nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi. Ce principe est transposable à tout type de données, même non personnelles, pour promouvoir la sobriété numérique.
La sobriété numérique découle de la sobriété énergétique, par la consommation d'énergie qu'implique le stockage de données dans des data centers ou encore les serveurs nécessaires pour traiter ces données. Notre vie numérique a un impact écologique qui peut être améliorer.
Le but n'est pas de rejeter les nouvelles technologies mais d'en tirer le meilleur parti pour faire des économies dans le futur.
Ces projets d'IOT ne doivent pas être de simples projets technologiques mais servir un but précis et en optimiser la réalisation. Un réseau de capteur doit permettre de collecter plus efficacement des données, il ne doit pas remplacer un système existant équivalent.
L'étude des données collectées à différents points d'une ville permettront de tendre vers plus de sobriété si les finalités sont bien définies. Dans des projets comme le Self data, ces données sont couplées avec celles fournies par des usagers sur la base du volontariat pour impliquer toutes les personnes concernées. Il n'y a pas que les collectivités qui ont un rôle à jouer dans ces démarches d'amélioration des services ainsi que de la vie des usagers.

L'évolution de la technologie offre de nouvelles opportunités pour les collectivités et les usagers. Il faut en évaluer les risques et la nécessité pour bâtir des projets solides et viables sur le long terme. La simple collecte en masse de donnée n'a pas de sens, elle doit servir un ou plusieurs buts. Il y a beaucoup de pistes à explorer. Chacun doit définir ses priorités afin que des applications réelles découlent de la création de bases données alimentées par des réseaux de capteurs, tout en prenant garde aux droits des personnes concernées s'il y a des données personnelles. Il est important de s'appuyer sur des partenaires de confiance comme la Banque des territoires, acteur majeur en matière d'accompagnement sur les projets d'IOT.

RÉFÉRENCES

Rapport de la Banque des territoires sur les réseau d'IOT en zone peu dense :

- https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2021-0/20201109_LesReseauxIOTenZonePeuDense_Vdef_comm.pdf

Etude ADEME ARCEP sur l'empreinte environnementale du numérique :

- https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/lempreinte-environnementale-du-numerique/etude-ademe-arcep-empreinte-environnemental-numerique-2020-2030-2050.html

Chiffres sur le marché de l'IOT :

- https://www.journaldunet.fr/web-tech/dictionnaire-de-l-iot/1498593-marche-de-l-iot-en-france-tous-les-chiffres-20230118/

Ressources CNIL :

- https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil_cahiers_ip5.pdf
- https://www.cnil.fr/fr/enfants-et-ados/jouets-et-objets-connectes
- https://www.cnil.fr/fr/vehicules-connectes-un-pack-de-conformite-pour-une-utilisation-responsable-des-donnees
- https://www.cnil.fr/fr/assistants-vocaux-les-conseils-pour-les-utilisateurs-et-les-professionnels

Ressource Caisse des dépôts :

- https://www.caissedesdepots.fr/blog/article/sil-vous-plait-connecte-moi-un-objet

Labellisation de solution par la Banque des territoires :

- https://www.synox.io/actualites-synox/communique-de-presse-levee-de-fonds/

France 2030 appel à projets "Territoires intelligents et durable"

- https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2022/10/20221025_cp_france2030_laureat_territoires_intelligents_et_durablesvdef.pdf

Plateforme Hexadone d'Orange et la Banque des territoires pour l'agrégation, le tri et l'exploitation des données

- https://www.orange-business.com/fr/presse/banque-territoires-et-orange-sassocient-pour-creer-hexadone-co-entreprise-destinee-proposer

SUPPLEMENT JEUX

Voyons voir ce que vous avez retenu de votre lecture.
Tous les mots sont extraits des articles, à vous de retrouver lesquels !
Vous trouverez aussi la solution pour le mois de janvier sur la page suivante

Horizontal

1. commence une partition
2. relation avec des personnes
7. produit cosmétique
8. pénurie dans la restauration
9. émission de Yann Barthès
10. qui mange le temps
12. meilleure amie de Sam

Vertical

1. solaire ou infrarouge
3. passage de solide à liquide
4. a fait de gros dégâts à Notre Dame
5. s'il est vaillant, rien n'est impossible
6. particulier ou commercial
7. classé à l'UNESCO
11. centre urbain
13. complément dans une phrase

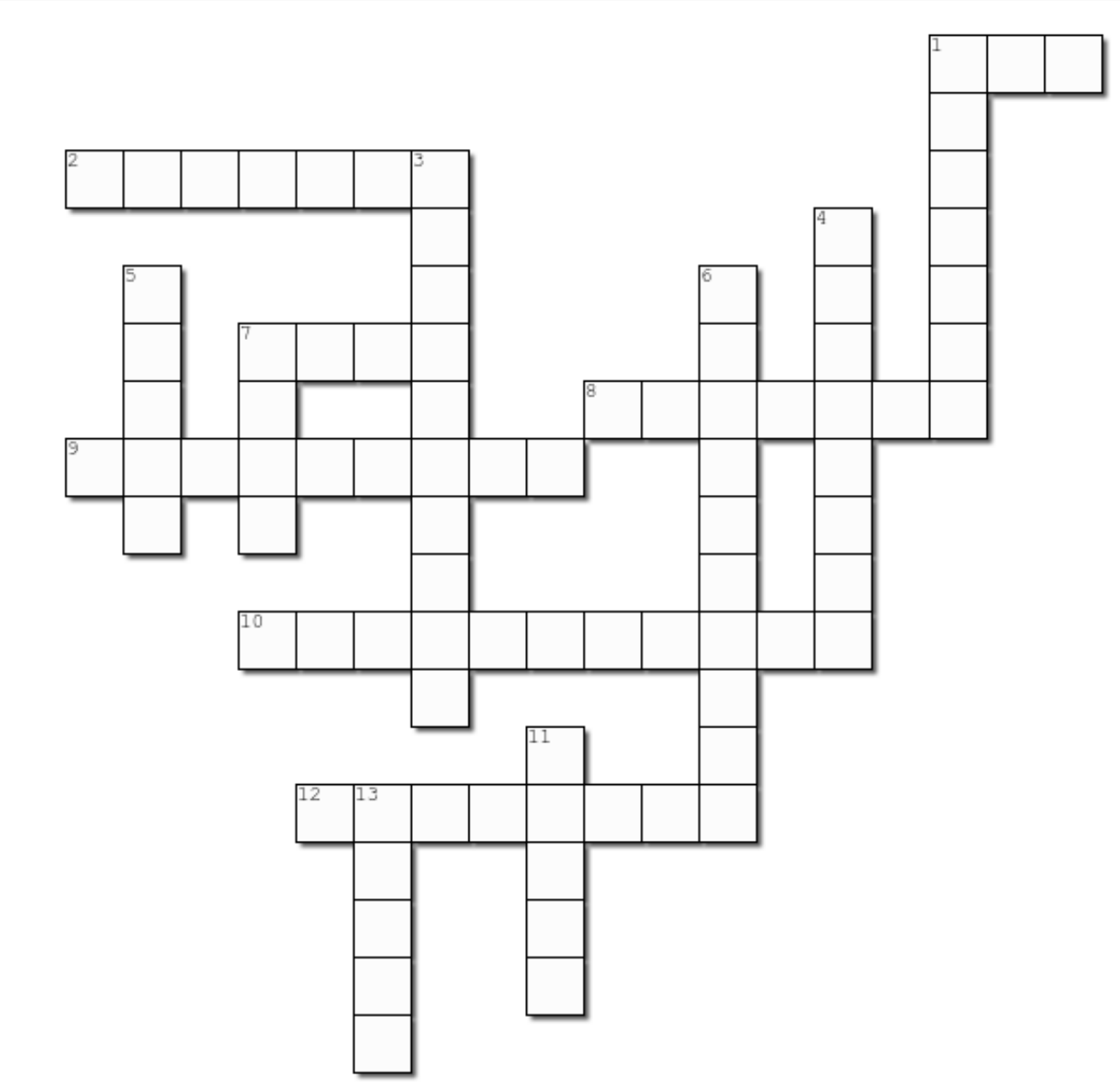

SUPPLEMENT JEUX

Solution pour la grille du mois de janvier

Horizontal

5. justifie les moyens
6. s'arrêter en cours de route
8. marque inspirée de Newton
10. synonyme d'omission
11. dans la mer ou sur les arbres
13. Menthe à l'eau pour Eddy Mitchell
14. va souvent avec truc
15. la dernière pour Eddy Mitchell

Vertical

1. Iphone fût le 1er
2. opposé de force
3. patrie de Guillaume et Mathilde
4. Crésus l'était
7. somme à payer en cas de retard
9. le poisson rouge en a plus qu'on ne croit
12. municipal ou amical

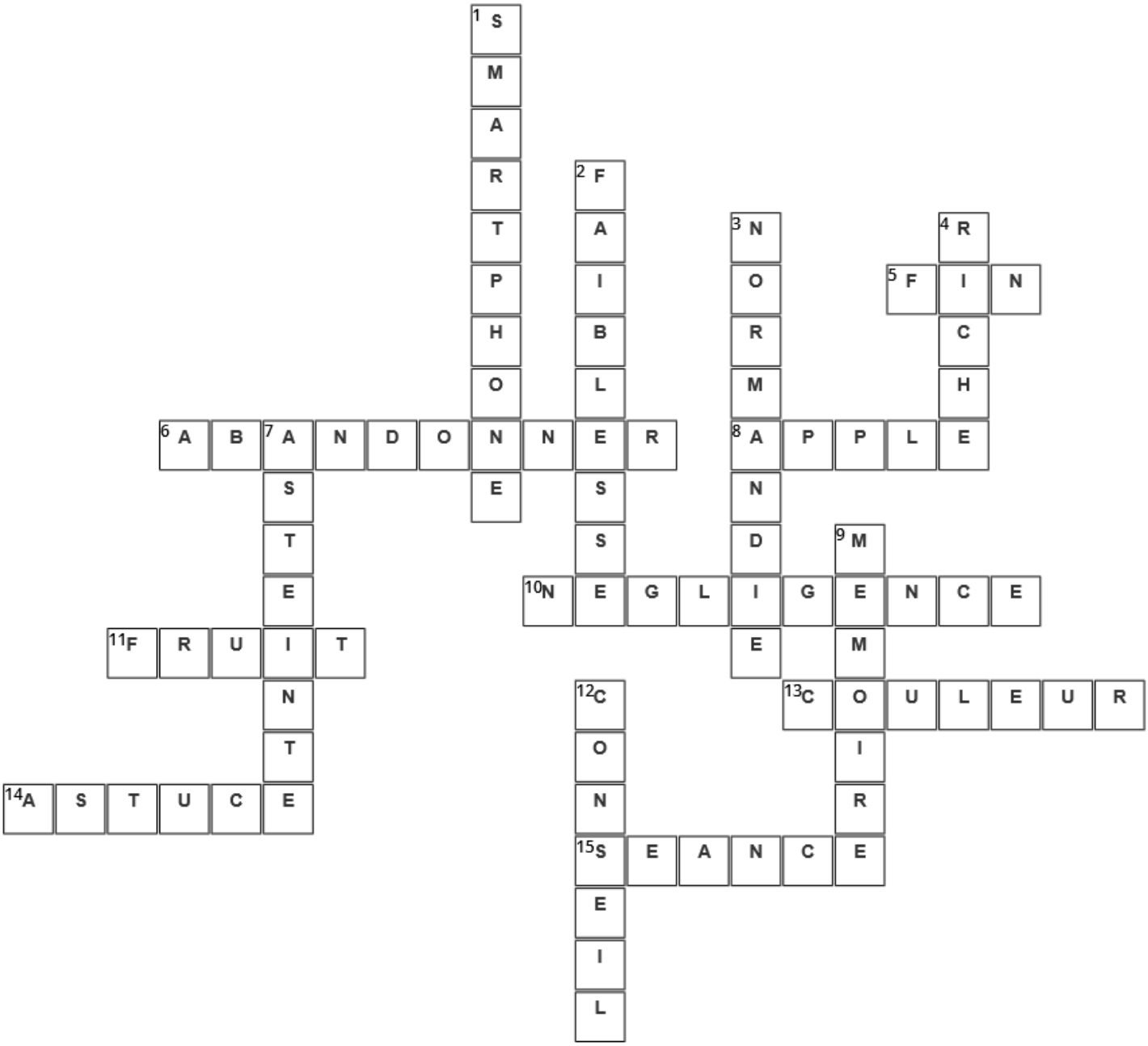

SUPPLEMENT JEUX

Mots cachés sur le thème du 8 mars
Les mots peuvent être horizontaux, verticaux ou en diagonale, bon courage !

3 lettres : mlf - onu
4 lettres : rosa - vote
5 lettres : corps - droit - femme - lutte - Marie
6 lettres : Olympe - Simone
7 lettres : égalité
8 lettres : Katherine
11 lettres : suffragette
13 lettres : revendication

O	L	Y	M	P	E	M	S	I	M	O	N	E	D
Z	X	Z	O	R	C	O	R	P	S	M	Q	Y	R
U	M	K	N	O	K	A	T	H	R	I	N	E	E
S	T	B	U	S	F	T	T	T	K	V	Z	E	V
A	U	B	V	A	D	U	L	U	T	T	E	G	E
J	N	F	E	M	A	R	I	E	M	F	I	A	N
E	M	J	F	D	D	I	F	M	U	X	V	L	D
H	G	L	S	R	M	Q	F	Y	D	W	I	I	I
V	H	F	F	O	A	U	T	L	Y	Z	X	T	C
X	H	M	K	I	N	G	T	S	W	M	T	E	A
V	O	T	E	T	W	A	E	F	E	M	M	E	T
O	K	W	S	P	G	A	D	T	L	E	K	S	I
W	X	L	U	C	Y	M	N	O	T	D	Q	Y	O
U	O	G	Y	S	H	V	L	C	O	E	I	D	N

SUPPLEMENT JEUX

Les énigmes du Père Mumu

A la moutarde ou au pruneau,
Son coup peut être fatal,
Méfiez-vous si votre partenaire vous en pose un !
Qui est-ce ?

Solution de janvier : résolution

L'horoscope de Cosmos

Le signe du mois : **poisson**

Cessez de tergiverser, laissez parler votre instinct !
Fiez-vous à votre 6ème sens comme le poisson lanterne. Restez aux côtés de vos proches afin de ne pas couler et garder la tête hors de l'eau.
Quelques longueurs vous permettraient d'évacuer le trop plein d'émotions.

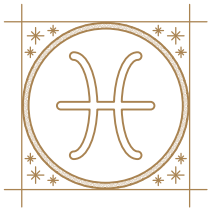

L'horoscope de Cosmos

Le signe du mois : **bélier**
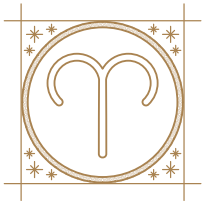
Au travail comme dans la vie, vous êtes un leader né. Vous saisissez toutes les opportunités, quitte à se casser le nez !
Prenez garde à ne pas devenir trop tyrannique, votre entourage pourrait vous le faire payer.
Pour éviter l'asphyxie, prenez une grande inspiration.